

## Circonscription de Waterloo

## LES FINANCES

MESURES EN VUE DE FAVORISER L'AUGMENTATION DU  
TAUX DE NATALITÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer une motion relative à un sujet qui réclame une attention urgente.

Le taux de natalité du Canada, et plus particulièrement celui de la province de Québec, est présentement à son plus bas niveau. Nous vivons dans un des plus grands pays du monde dont la population atteint à peine 20 millions d'âmes. Si nous voulons assurer à notre pays de nombreux développements futurs, il faut songer à développer nos ressources humaines, c'est-à-dire à augmenter la population afin de peupler nos immenses territoires. La politique gouvernementale actuelle, en ce qui a trait à la famille, a un effet négatif et n'encourage pas les parents à élever une famille. La politique économique actuellement en œuvre impose un fardeau écrasant . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois interrompre l'honorable député de Rimouski et lui rappeler qu'il est irrégulier de faire un discours à l'appui d'une motion proposée en vertu de l'article 43 du Règlement. L'honorable député ne peut invoquer d'arguments à l'appui de la motion qu'il désire soumettre à la considération de la Chambre. Je l'inviterais donc à indiquer à la Chambre le sujet de la motion qu'il désire proposer.

**M. Allard:** Monsieur l'Orateur, je propose donc, appuyé par l'honorable député de Villeneuve (M. Tétrault):

Que la Chambre étudie les différents moyens qui pourraient être mis en œuvre sur le plan financier afin d'alléger le fardeau des pères de famille et de leur permettre d'élever le nombre d'enfants qu'ils désirent, non pas en vertu de limitations d'ordre financier, mais en fonction de l'épanouissement de la famille et du couple.

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la motion proposée par l'honorable député de Rimouski. En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Comme il ne semble pas y avoir consentement unanime, la motion de l'honorable député ne peut donc être proposée.

\* \* \*

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES  
CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALESCHANGEMENT DU NOM DE LA CIRCONSCRIPTION DE  
WATERLOO EN WATERLOO-CAMBRIDGE

[Traduction]

**M. Max Saltzman (Waterloo)** demande à présenter le bill C-156, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Saltzman:** Monsieur l'Orateur, ce bill vise à signaler la récente fusion et le changement de nom de la ville historique de Waterloo County et des villes de Galt, Pres-

[M. l'Orateur.]

ton et Hespeler. Elles font maintenant partie de la nouvelle ville de Cambridge.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## QUESTIONS ORALES

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES MESURES PROTECTIONNISTES AMÉRICAINES—LES  
INSTANCES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les nombreuses rumeurs en provenance de Washington selon lesquelles les États-Unis envisageraient sérieusement d'augmenter les restrictions commerciales contre les importations, le ministre a-t-il communiqué personnellement avec le secrétaire américain au Commerce pour lui dire sans embages que le Canada n'est en aucune sorte responsable du déséquilibre du commerce américain et que les É.-U. ne sont aucunement justifiés d'imposer d'autres restrictions contre le Canada?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, les autorités américaines sont au courant de ce que pense le gouvernement des restrictions à la libéralisation du commerce.

**M. Hellyer:** Pendant qu'il envisage les avantages de recourir à la diplomatie personnelle, étant donné que certains hauts fonctionnaires américains ont déclaré que leur loi sur le commerce vise à aider les États-Unis à réaliser un excédent commercial appréciable de produits ouvrés afin de contrebalancer la hausse des importations d'énergie, le ministre nous dirait-il si le gouvernement va les aviser que le Canada n'est pas prêt à régler les problèmes énergétiques croissants des États-Unis en acceptant d'autres contraintes sur l'exportation potentielle d'articles fabriqués au Canada?

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, j'ai souvent expliqué que le gouvernement canadien a déclaré qu'il ne contribue pas au déficit américain sur sa balance de paiements. De fait, parce que nous nous trouvons en position déficitaire avec les États-Unis en ce qui concerne les comptes courants nous leur aidons à régler leur problème, nous n'y contribuons pas.

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À UNE  
ASSOCIATION AVEC LE CEE POUR CONTREBALANCER LA  
POLITIQUE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINNE

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque les hauts fonctionnaires du gouvernement américain ont indiqué que la nouvelle mesure sur le commerce extérieur est conçue pour supprimer tous les obstacles aux «forces naturelles du marché»—ainsi, la douane sur les voitures américaines vendues au Canada, le ministère de l'Expansion économique régionale et la mesure de sélection—le gouvernement va-t-il maintenant s'associer à la Communauté économique européenne pour protester contre le